

LA JONCTION ARGUMENTATIVE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE : ANALYSE DE LA PORTÉE PRAGMATICO-ARGUMENTATIVE DE QUELQUES JONCTIFS DE CONCESSION ET D'OPPOSITION

Marcelin-Achilles ALIMA

Université de Yaoundé 1/ENS, Cameroun

alimos84@yahoo.fr

Résumé : La notion de jonction argumentative est, aujourd'hui, illustrée et documentée à suffisance tant du point de vue descriptif que théorique. Mais, les recherches y relatives sont loin d'être épuisées, ceci d'autant plus que l'expression de la concession et de l'opposition trahit des particularités performatives et argumentatives dans la presse francophone du Cameroun. Ainsi, quel est l'impact pragmatique des jonctifs de concession et d'opposition dans la presse ? Quelle en est la visée argumentative ? En prenant appui sur la théorie des actes de langage et celle de l'argumentation dans la langue, l'analyse des énoncés à jonctifs concessifs et oppositifs montre que ces marqueurs se traduisent dans la presse par un effet performatif incluant les actes locutoires, illocutoires et perlocutoires et des visées argumentatives qui transforment des textes censés être informatifs en textes argumentatifs. En effet, le caractère performatif de ces énoncés ne relève pas de la convention, mais se déduit après avoir étudié le sens, la situation et le contexte d'énonciation. Autrement dit, les énoncés performatifs ne se limitent plus à une série d'actes susceptibles d'accomplir un certain nombre d'actions. De quoi comprendre que, contrairement à ce que pense Austin, les actes de langage s'étendent au-delà de ceux régis par des conventions sociales. Par ailleurs, les énoncés à jonctifs de concession et d'opposition sont porteurs de force argumentative qui, au-delà de l'exposition des faits, fait des énoncés de la presse des textes purement argumentatifs. Les jonctifs de concession et d'opposition participent donc de la performativité et de l'argumentativité des énoncés dont les auteurs ont pour langue seconde le français.

Mots-clés : jonctif, performativité, argumentation, concession, opposition

THE ARGUMENTATIVE JUNCTION IN FRENCH AS A SECOND LANGUAGE: ANALYSIS OF THE PRAGMATIC-ARGUMENTATIVE SCOPE OF SOME CONCESSION AND OPPOSITIONAL JUNCTIVES

Abstract: Today, the notion of argumentative junction is sufficiently illustrated and documented, both descriptively and theoretically. But the related research is far from exhausted, especially since the expression of concession and opposition betrays performative and argumentative peculiarities in the French-speaking press of Cameroon. So what is the pragmatic impact of the concessions and oppositions in the press? What is the argumentative aim? Based on the theory of speech acts and that of argumentation in language, the analysis of statements with concessional and oppositional junctives shows that these markers are reflected in the press by a performative effect including locution, illocution and perlocutionary and argumentative aims which transform texts supposed to be informative into argumentative texts. Indeed, the performative character of these utterances does not arise from convention, but is deduced after studying the meaning, the situation and the context of the utterance. In other words, performative utterances are no longer limited to a series of acts capable of accomplishing a certain number of actions. Enough to understand that, contrary to what Austin thinks, speech acts extend beyond those governed by social conventions. Furthermore, statements with junctures of concession and opposition convey an argumentative force which,

beyond the exposition of the facts, turns statements from the press into purely argumentative texts. The junctures of concession and opposition therefore participate in the performativity and argumentativity of statements whose authors use French as a second language.

Keywords : junctive, performativity, argumentation, concession, opposition

Introduction

La présence d'un connecteur dans un énoncé en détermine l'orientation interprétative. Cette interprétation résulte le plus souvent de l'analyse argumentative et pragmatique. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente réflexion. En effet, il est question de déterminer la visée argumentative et l'impact performatif des jonctifs de concession et d'opposition dans les productions écrites des locuteurs dont le français est langue seconde. Compte tenu de cette orientation, deux principales questions sont au centre de cette analyse : quel est l'impact pragmatique des jonctifs de concession et d'opposition dans la presse ? Quelle en est la visée argumentative ? Pour répondre à ces questions, nous commencerons par présenter le cadre théorique et méthodologique avant d'analyser la portée pragmatique et argumentative des morphèmes étudiés.

1. Cadre théorique : l'argumentation et la pragmatique linguistique

Le rapprochement de la pragmatique et de l'argumentation provient de leurs diverses orientations. En effet, elles touchent toutes les deux à l'efficacité de la parole dans un contexte bien déterminé et tiennent compte des sujets parlants.

1.1. L'argumentation dans la langue

Ayant pour pères fondateurs Anscombe et Ducrot (1988), la théorie de l'argumentation dans la langue s'identifie comme l'étude des orientations sémantiques et des enchaînements des énoncés. Pour ce faire, elle allie trois composantes essentielles : la rhétorique, la pragmatique et la sémantique. Cette conception classe la notion d'argumentation dans le registre des faits de langue et non de discours. Voilà pourquoi, dans l'exercice de la fonction argumentative, Ducrot (1983, p.7) distingue quatre opérations principales : l'inférence, la visée argumentative, l'acte d'argumenter et l'orientation argumentative. Pour Anscombe et Ducrot (1988, p.113), le but premier d'un énoncé est d'orienter le destinataire vers des conclusions. Cette considération fait de l'argumentation une partie intégrante de la langue et la place au cœur du sens de tout énoncé. L'argumentation dans la langue n'entend pas analyser les stratégies de persuasion, ni même s'attacher au discours, mais travaille plutôt sur les topoï et les connecteurs dits argumentatifs qui permettent l'enchaînement des énoncés en langue.

1.2. La pragmatique linguistique

La pragmatique d'Austin se base sur la théorie des actes de langage. Cette théorie constitue pour Paveau et Sarfati (2008, p.209) un dépassement de la conception classique du langage en ce sens qu'elle oppose deux types d'énoncés : les énoncés constatifs et les énoncés performatifs.

-L'hypothèse performative

Les actes performatifs permettent d'accomplir un certain nombre d'actions, ils ne sont ni vrais ni faux, mais susceptibles d'être pour Austin, cité par Paveau et Sarfati (2008, p.209), « heureux ou malheureux ». Régis par différents types de conventions, les énoncés performatifs vérifient l'idée de la surdétermination du langage et ceci constitue, d'après Paveau et Sarfati (2008, p.210), l'un des aspects de la performativité. Larreya (1979) évoque deux critères de la performativité des énoncés. Le critère sémantique qui voudrait que les énoncés performatifs aient pour but et pour résultat, la réalisation de certains actes ou faits avec leur structure qui impose l'élément cause. Le critère syntaxique qui, pour qu'un énoncé soit performatif, doit contenir la première personne du singulier ou du pluriel, temps présent, aspect non progressif et non habituel. Larreya propose donc d'attribuer le caractère performatif à un énoncé après avoir étudié son sens, sa situation et le contexte d'énonciation. Dans ce sens, les énoncés performatifs ne se limitent plus à une série d'actes susceptibles d'accomplir un certain nombre d'actions. C'est pourquoi l'on distingue : le locutoire, l'illocutoire et le perlocutoire.

-Les actes locutoire, illocutoire et perlocutoire

Paveau et Sarfati (2008 : 212) pensent qu'« un acte locutoire consiste en un acte de référence (le dit en tant que tel), un acte illocutoire tient à ce qui est fait en disant ce que l'on dit et un acte perlocutoire se réalise par le fait de dire ce qui est dit ». L'acte locutoire est le fait matériel de l'énonciation. L'acte locutoire regroupe ainsi toutes les composantes de la construction d'une phrase comme elles sont analysées par les disciplines traditionnelles de la linguistique (phonologie, morphologie, sémantique, syntaxe). Austin (1970, p.15) parle de l'acte illocutoire pour désigner la manière dont nous utilisons l'acte locutoire, mais seulement dans la mesure où celle-ci est prévue par une convention sociale. En d'autres termes, tout acte illocutoire est fondé sur un acte locutoire. Cependant, il ne décrit pas ce que l'on dit, mais plutôt ce que l'on fait en parlant. L'acte perlocutoire, tel que conçu par Austin (1970) et convoqué par Totschnig (2000 :14), décrit les conséquences qu'un acte illocutoire peut avoir. Néanmoins, ces conséquences ne font pas partie des règles qui définissent l'acte illocutoire. Ce qui distingue en plus une conséquence illocutoire d'un fait perlocutoire est que le premier est, en des circonstances normales, ancrée dans l'intentionnalité du locuteur tandis que le second peut être ou non conventionnel.

2. Méthodologie

S'agissant de l'approche méthodologique de ce travail, elle repose sur des grilles épistémologiques que nous appliquons mécaniquement. À cet effet, les faits linguistiques observés sont tirés de huit organes de presse dont le choix est fonction de l'influence sur le marché de la réception. Notre corpus est constitué des quotidiens : *Cameroon Tribune (CT)*, *Mutations (MT)*, *Le jour (LJ)*, *Le messenger (LM)*, *La Nouvelle Expression (LNE)* ; des bihebdomadaires : *Aurore Plus (AP)*, *La Météo (LMO)* et un hebdomadaire : *La Nouvelle (LN)*. L'opération de collecte des

données a consisté au classement manuel des journaux par organe, du plus récent au moins récent. Ainsi, la tranche chronologique définie va de Janvier 2006 à décembre 2013. Il s'est agi, de ce fait, concernant les occurrences, de les identifier et de les porter sur des fiches en vue de leur exploitation. Chaque fiche comporte des informations relatives à l'occurrence. Cette étude porte donc sur un éventail de 987 occurrences dont le classement obéit aux critères morphologique, sémantique et surtout pragmatique.

3. L'impact pragmatique des concessifs et des oppositifs dans la presse

Cette partie insiste sur l'apport des concessifs dans les contenus sémantiques qu'ils relient et l'impact que cela peut avoir sur le lectorat. En d'autres termes, il s'agit de proposer une analyse relevant du domaine, de la nature des contenus et des effets de l'usage des connecteurs de concession dans la presse écrite. L'objectif étant de prouver qu'un connecteur de concession, comme beaucoup d'autres, impose un effet cognitif qui ne serait pas possible de tirer en son absence. Pour le faire, notre argumentaire va s'articuler sur les actes de langage contenus dans les énoncés à jonctif de concession et d'opposition.

3.1. Les actes de langage concessifs

Les actes de langage à jonctifs concessifs sont protéiformes et obéissent à des lois génériques de structuration diverses. Ainsi, apparaissent dans la presse des discours qui n'ont de commun au plan de l'acte d'énonciation que d'utiliser une suite de mots, de phrases ou de dialogues en conformité avec les lois de leur genre respectif et ayant pour but de livrer une information. Les visées perlocutoires étant différentes dans la mesure où des actes d'énonciation différents produits par des locuteurs différents ne peuvent être que porteurs de contenus différents. Il est donc nécessaire de reproduire le processus de production des actes de langage du choix du matériau au résultat escompté par le rédacteur dont le français est langue seconde. Ce qui nous permet de retracer le parcours locutoire, illocutoire et perlocutoire.

-Le locutoire concessif

L'acte locutoire est assimilable à l'énonciation en tant que processus de production d'un énoncé. À partir du locutoire, l'auteur détermine le domaine et la nature des contenus qu'il veut donner forme. Le domaine dans le cas présent est la communication journalistique. Le contenu pourrait être identifié grâce aux différents marqueurs externes et internes qui précèdent ou parsèment les actes illocutionnaires. Les titres ou sous-titres constituent en effet des marqueurs externes de contenu propositionnel de première importance. Cependant, nous ne nous intéressons pas aux titres mais aux contenus internes que sont les marqueurs de structuration du discours. Soient les phrases [7] ci-dessous :

1a- S'agissant du cas [...], il l'aurait porté du stationnement des motos de Minboman pour « Minboman plaisir » à bord d'une moto appartenant à Mkemta, *tandis que* ses complices Waffo, Doudou, Pouyol, Mkemta l'ont rejoint à bord de deux motos. LN, 212, 01/04/2013, p.8, c 2, l 41-42.

1b- Ces derniers appellent *néanmoins* le gouvernement à agir en amont du marché pour espérer les retombés dans cette bataille. *LMO, 121, 19/03/2012, p.4, c 2, l 59.*

1c- *Cependant* il est à noter que lors de la descente de la police avec Ndeambou sur Bafoussam, le suspect a essayé de brouiller les pistes en indiquant une autre personne qui n'était pas Tahoc. *LN, 212, 01/04/2013, p.7, c 2, l 24.*

1d- *Bien que* la justice ait annulé l'an dernier l'interdiction du Mrc prononcée en 2012, les autorités kenyanes le considèrent toujours comme un groupe criminel. *LNE, 3433, 05/03/2013, p.12, c 4, l 9.*

L'agencement et le choix des jonctifs sont naturellement fonction de la visée non seulement argumentative, mais aussi illocutoire et perlocutoire. En effet, le choix des jonctifs est relatif à leur effet cognitif. Autrement dit, ils sont adoptés proportionnellement à leur incidence ou à leur capacité d'influencer l'opinion du lecteur. Dans cette perspective, les marqueurs s'accompagnent de leur environnement discursif pour offrir des interprétations de discours auxquelles, sans leur présence, l'interprétant n'aurait pas pu aboutir.

Par ailleurs, la caractéristique majeure des connecteurs serait leur signification procédurale, définie comme la manière de traiter l'information conceptuelle associée à la signification des autres types d'expressions linguistiques. L'information procédurale attachée aux connecteurs, définie comme des contraintes sur la pertinence, faciliterait l'interprétation des énoncés à un double niveau : celui de la formation du contexte et celui des effets contextuels. Le rôle des connecteurs est de contribuer à la pertinence des actes de communication. Tout acte locutoire conduit nécessairement à une opération illocutoire.

-L'illocutoire concessif

Pour accomplir l'acte illocutionnaire, les locuteurs doivent non seulement connaître les conventions qui régissent leur série culturelle mais ils doivent de plus se laisser gouverner par elles. Ces conditions étant satisfaites, la force illocutionnaire et son caractère conventionnel confèrent au texte la valeur que nous devons lui attribuer dans la série culturelle dans laquelle elle s'insère. Toutefois, dans la presse, il ne s'agit pas uniquement de la culture mais aussi d'une volonté d'imposer une certaine opinion ou idéologie. À cet égard, la force illocutionnaire que nous retrouvons dans les écrits des journaux, particulièrement dans des propositions concessives, découle logiquement d'une intention motivée qui anime le rédacteur. Les nombreux marqueurs qui indiquent l'orientation du contenu propositionnel des différents discours sont variés. Nous pouvons l'observer en [2].

2a- Leur paysage politique est cerné de peaux de banane et de gombo, *sauf que* ce dernier est bien gluant et dégoulinant. *Cependant*, l'un comme l'autre sont glissants et entraînent des chutes à n'en plus finir. *LN, 212, 01/04/2013, p.11, c 2, l 45.*

2b- Car, ici, le club est structuré comme un organe de presse, *tandis que* la diffusion des informations est relayée comme dans une radio de proximité. *MT*, 3342, 19/02/2013, p.7, c 2, l 7.

2c- Dans leurs différents propos, les responsables de Cstc par la voie du secrétaire pense que G. Owona, *malgré* la décision de l'ordonnance n°48T/C [...], qui déboute Ntoné et le condamne aux dépens remette ce dossier sur la table. *AP*, 1405, 17/04/2012, p.4, c 2, l 4.

2d- Pour P. Amanfo, *bien que* son film, qui montre un kamikaze qui change de veste après une conversation avec une prostituée, ne soit pas totalement réaliste, il a mérité de soulever de vrais problèmes d'actualité. *LM*, 3941, 16/10/2013, p.13, c 2, l 16.

2e- Par contre, *bien que* minoritaires, les 12 conseillers municipaux du Sdf auraient tous voté pour C. Nguang, candidat malheureux au poste de maire. *LM*, 3944, 21/10/2013, p.3, c 5, l 38.

Les actes illocutoires ci-dessus permettent à leurs auteurs d'accomplir des actions précises. Il s'agit d'une part d'exposer les faits d'actualité, et d'autre part, de les argumenter. L'emploi des marqueurs de force illocutionnaire de concession s'est exercé en conformité avec les règles qui le gouvernent. Autrement dit, les jonctifs de concession employés correspondent au contexte d'énonciation permettant à leurs auteurs d'asseoir une argumentation solide. En effet, la présence de *sauf que* en [2a] voudrait restreindre l'assertion selon laquelle l'univers politique est dangereux. Par la suite, *cependant* introduit les conséquences du mauvais paysage politique qui sont d'ailleurs négatives et à craindre. En [2b], *tandis que* rectifie le point de vue qui le précède en précisant que si le club est comparé à un organe de presse, ses informations sont plutôt diffusées autrement. En [2c], le jonctif *malgré* marque un contre-argument qui fait comprendre à l'opinion publique qu'on peut agir en violation d'une décision ministériel. En outre, en [8d], la concession logique contenue en *bien que* soulève bel et bien des problèmes d'actualité mais manque de réalisme. Ainsi, l'assertion est concédée néanmoins avec des réserves de la part du rédacteur. En [2e], le mouvement argumentatif est le même dans la mesure où l'énoncé est aussi gouverné par *bien que*. Il est donc remarquable que la visée communicative de ces énoncés est de détourner l'attention des lecteurs sur certaines informations pour ne considérer qu'une partie. L'information, au lieu d'être clairement relayée, subit des rectifications, des restrictions et des nuances qui permettent au locuteur d'imposer sa vision et par conséquent d'asseoir son idéologie.

-Le perlocutoire concessif

Si l'acte illocutoire concessif est par nature sincère et vrai, selon son auteur, nous devons en déduire que pour l'allocutoire il existera toujours un point de vue qui le conduira à considérer cet acte comme vrai. La conséquence de la véracité de ce dernier entraîne la considération des effets qu'il peut produire sur les

pensées, les actions, les comportements des allocutaires. Les exemples [3] ci-dessous le prouvent à suffisance.

3a- Seulement, ces complices ne seraient pas passés par mille chemins pour nier en bloc les faits. *Toutefois*, B. Ndeambou maintient sa position, et selon une source proche de l'autorité traditionnelle du quartier, il aurait clairement avoué avoir entraîné la fille dans cet endroit isolé. *LN*, 212, 01/04/2013, p.6, c 1, l 29.

3b- Lorsque la phase de jugement devant la Cour d'Appel du Centre a été déclenchée, le diplomate s'est régulièrement présenté aux audiences. *Toutefois*, il n'a pas été entendu par les juges qui ont confirmé la décision du Tgi le 8 octobre dernier. *LJ*, 1299, 23/10/2012, p.5, c 1, l 65.

3c- On apprend qu'il a été condamné le 17 mars 2012. *Cependant*, on ne sait pas où se trouve le dossier jusqu'à ce jour. *LJ*, 1311, 09/11/2012, p.7, c 2, l 3.

3d- Une progression qui traduit la faiblesse de la production locale de cette denrée alimentaire, *malgré* les nombreux financements que la filière reçoit. *MT*, 3352, 05/03/2013, p.11, c 2, l 30.

Dans la série ci-dessus, la vérité contenue dans les segments qui précèdent les jonctifs se trouve nuancée, rectifiée ou restreinte. Cette vérité est soit complétée, soit modérée voire même modifiée selon la visée de l'auteur. Ainsi, les rédacteurs cherchent à accomplir certains actes au moyen du langage. En effet, ils ont pour objectif de convaincre ou d'inspirer les allocutaires, en les détournant de certaines opinions pour en imposer d'autres. Ce procédé qui consiste à manipuler l'information à des fins persuasives correspond au perlocutoire dont la nature a quelques affinités avec celle de la fonction sociale de la presse. En d'autres termes, l'objectif visé par un acte illocutoire n'est pas toujours atteint. Mais de façon théorique, nous devons prendre en compte que les actes illocutoires peuvent être aussi des actes perlocutoires. Cependant, les effets perlocutoires que la série [3] a pu produire peuvent être regroupés sous les trois objectifs que sont: convaincre, édifier et manipuler. De telle façon que l'ensemble de ces objectifs constitue un acte unique, celui de forger et de former la conscience nationale ou l'opinion publique. C'est affirmer du même coup que l'information relayée dans la presse se décrit comme un ensemble d'actes illocutoires achevés dans les actes perlocutionnaires et leurs effets. De ces emplois, se dévoilent des visées performatives destinées à modifier l'opinion du lectorat, hors mis la visée informative. En fait, les rédacteurs de la presse cherchent à agir à partir des mots. Par conséquent, les jonctifs de concession constituent un outil solide qui permet aux journalistes de manipuler la conscience des lecteurs, forger l'opinion publique et imposer leur idéologie.

3.2 Les actes de langage oppositifs

Les analyses pragmatiques ont montré qu'un grand nombre des énoncés encodent littéralement les intentions des locuteurs. Aussi, faut-il expliquer comment l'interlocuteur parvient à recouvrer l'intention ou le vouloir-dire du

locuteur et surtout pourquoi il a pris le risque de communiquer sa pensée de manière littérale. Ces analyses ont beaucoup plus porté sur la notion de connecteur au point de se voir attribués le nom de *connecteurs pragmatiques*. À partir de la théorie des actes de langage, Searle (1972 : 44) montre comment tout énoncé peut se décomposer en un contenu propositionnel, une force illocutoire et perlocutoire.

-Le locutoire oppositif

Le contenu propositionnel correspond au choix des mots et à l'agencement auxquels le locuteur opte pour donner forme à son acte. Le locutoire oppositif équivaut donc au contenu propositionnel auquel le locuteur associe un jonctif d'opposition. La série [4] en est une illustration parfaite.

4a- V. Aboubakar a disputé l'intégralité de la rencontre *mais* n'a pas pu se mettre à son avantage. *MT*, 3352, 05/03/2013, p.13, c 3, l 15.

4b- Les poulains de V. Finke, eux, ont plutôt eu la maîtrise du ballon *mais* ne sont pas parvenus à inscrire ce précieux but à l'extérieur. *LM*, 3941, 16/10/2013, p.14, c 1, l 21.

4c- Les cours du sucre poursuivent leur reprise démarrée la semaine dernière *alors que* le marché dégagera un surplus cette année et qu'il pourrait être reconduit en 2013/14. *LNE*, 3197, 27/03/2012, p.7, c 4, l 35.

4d- *Par contre*, une cérémonie similaire prévue à la mosquée du camp Bertaud a été interdite par une décision du sous-préfet de Douala II. *LNE*, 3187, 13/03/2012, p.10, c 2, l 25.

Les énoncés ci-dessus sont susceptibles de réaliser des actes de langage à partir d'un certain nombre de marqueurs lexicaux et/ou syntaxiques qu'ils contiennent. Cette opération est le résultat d'un choix minutieux et d'un agencement qui se conforme à la visée illocutoire de l'auteur. De telles réalisations peuvent se résumer à des assertions reposant sur trois types principaux d'arguments: des conditions de succès de l'acte que l'on souhaite accomplir ; des raisons ou l'existence de raisons pour l'interlocuteur d'accomplir l'action qu'on souhaite qu'il accomplisse ; ou des préconditions de planification de cette action. Le choix des jonctifs d'opposition est donc relatif à ces exigences, à l'action ou la réaction souhaitées chez l'allocutaire.

-L'illocutoire oppositif dans la presse

La force illocutoire d'un énoncé s'articule autour de la *loi d'exécutabilité*. Elle détermine dans quelles conditions une action peut être exécutée à partir d'un ensemble mots. Austin (1970) parle de *dire c'est faire*. Dans la presse, les rédacteurs emploient des jonctifs dotés d'une force argumentative dont le lecteur ne peut se soustraire, ni rester indifférent. L'illocutoire oppositif est mis en exergue dans les phrases [5] suivantes.

5a- *Par contre*, actuellement, nous voulons développer la tête *alors que* le corps ne tient pas. CT, 10294, 05/03/2013, p.31, c 3, l 46.

5b- Les gens veulent être comme la ligue anglaise *alors qu'*ils n'ont pas des moyens nécessaires. CT, 10294, 05/03/2013, p.31, c 3, l 23.

5c- Le Chef de l'Etat centrafricain avait d'autres voies de recours *mais* il a préféré l'humiliation qui ne grandit pas la Cemac, *mais* l'affaiblit. LNE, 3197, 27/03/2012, p.2, c 5, l 8.

5d- au moins 18 journalistes ont été tués l'an dernier dans ce pays déchiré par la guerre *mais* personne n'a été arrêté pour ces meurtres. MT, 3342, 19/02/2013, p.7, c 1, l 19.

Concevoir que l'emploi d'un jonctif vise une action précise peut paraître absurde. Pourtant c'est le cas des énoncés ci-dessus. Toutefois, il faut préciser que le jonctif agit en harmonie avec son environnement discursif. D'où l'importance de la notion de contexte dans l'analyse des actes illocutoires. Ainsi, associés à l'environnement discursif, les marqueurs *par contre*, *alors que* et *mais* soumettent le lecteur à des contraintes d'ordre moral et idéologique. Contraintes morales parce qu'il est sous l'influence d'une force persuasive qui modifie son comportement et idéologiques parce qu'il change sa conception des choses, change d'opinion et adhère à un point de vue qu'il ne partageait pas au départ.

En [5a], l'auteur sollicite la désillusion chez les lecteurs. En clair, il est question de faire comprendre à tout le lectorat qu'un quelconque développement est impossible tant que les bases sont instables. En [5b], l'intention est de remettre les sportifs camerounais à leur place. En [5c], le locuteur vise la révolte des autres membres de la Cemac. En [5d], c'est un appel au soulèvement populaire contre les meurtres impunis. Ces jonctifs obligent par conséquent le lecteur à introduire des résonances affectives dans une description qui, prise en elle-même, apparaîtrait purement objective et extérieure. Le destinataire d'un acte illocutoire doit faire ce que cet acte exige de lui.

-Le perlocutoire oppositif dans la presse

Au regard de la proximité entre l'illocutoire et le perlocutoire, nous devons prendre en compte que les actes illocutoires peuvent aussi être des actes perlocutoires. À titre d'exemples, examinons la série [6] ci-après :

6a- L'article 16 dispose notamment que les décisions rendus par les tribunaux de grande instance ne sont pas susceptibles d'appel, *mais* uniquement de pourvoi en cassation. LJ, 1299, 13/10/2012, p.5, c 2, l 1.

6b- Aujourd'hui, on en sait un bout sur la raison du silence jusqu'ici non brisé, *mais* assumé du ministre A. Sadou. LMO, 490, 04/03/2013, p.3, c 1, l 34.

6c- Pour Me Mben, il n'est plus possible d'entendre son client dans le cadre d'une autre enquête préliminaire *alors que* l'information judiciaire est déjà ouverte. MT, 3352, 05/03/2013, p.4, c 3, l 9.

6d- Un silence qui vaut son pesant d'or : celui de la DG incriminée qui regarde, en spectatrice, cette guerre des rumeurs *alors qu'*elle en est concernée au premier chef. *LMO*, 490, 04/03/2013, p.4, c 3, l 25.

L'effet que visent les locuteurs de ces énoncés est proche de la visée illocutoire. En effet, l'impact perlocutoire est relatif à la mission du journaliste. Mais au-delà de celle-ci, les rédacteurs de la presse veulent, à travers ces dires, éveiller les consciences quant aux manquements de l'administration, car le perlocutoire est du côté de la réception, et donc difficilement contrôlable par l'émetteur. Elle se situe dans l'interprétation effectuée par le récepteur. Loin de faire passer une simple information, ils ont pour visée de convaincre les masses en forgeant l'opinion publique, en imposant un certain comportement et une certaine idéologie et en dictant leur vision politique et économique du pays. En usant des jonctifs d'opposition, ils font dissiper toute illusion de vérité pour susciter l'adhésion aux idées soutenues, d'autant plus que l'énonciation journalistique est orientée vers un pôle récepteur varié et diversifié. La presse se positionne donc comme un instrument d'aliénation de masse. C'est ce pouvoir qu'elle exerce par l'intermédiaire des opérateurs argumentatifs pour agir sur le lectorat.

4. Portée argumentative des jonctifs de concession et d'opposition dans la presse

S'inspirant de Anscombe et Ducrot (1983), Amossy (2006 : 24) voit en l'argumentation *l'étude des orientations sémantiques et des enchaînements d'énoncés*. Partant de cette considération, nous entreprenons de parcourir les enchaînements assurés par les jonctifs de concession dans la presse écrite. Pour ce faire, nous allons procéder par catégorie de jonctifs : les adverbes, les conjonctions de subordination et les prépositions.

4.1 Portée argumentative des adverbes concessifs

Les adverbes constituent la classe la plus variée des concessifs comparativement aux subordonnants et aux prépositions. Dans ce cadre, un des buts visés concerne l'étude des adverbes concessifs et les dynamiques discursives concessives qui y sont liées. Si nous admettons que la concession est déjà en elle-même une argumentation vu son orientation sémantique, nous pourrions comprendre et dégager la visée argumentative contenue dans les illustrations suivantes :

7a- Et, leurs clients se comptent parmi les organismes internationaux à l'instar de GIZ. *Toutefois*, il n'est pas exclu que le Camerounais lambda puisse avoir accès à ces meubles. *MT*, 3352, 05/03/2013, p.14, c 3, l 10.

7b- Ceux voient se dessiner en pointillés leur avenir (sic). *Pourtant* tous au repos le samedi, ils sont venus en masse dans la posture des personnes endeuillées assister aux gaffes du feu qui leurs enverront en chômage. *LNE*, 3433, 05/03/2013, p.4, c 3, l 31.

7c- Sur l'origine de cet incendie, aucune information ne filtre encore de l'enquête qui a été ouverte. *Cependant*, toutes les hypothèses des témoins tournent autour d'un probable court-circuit. *LNE*, 3433, 05/03/2013, p.4, c 4, l 60.

7d- Du coup, on n'a pas eu droit aux déhanchements des femmes. *Cependant*, papa Meyong T. s'est chargé de faire une démonstration typiquement masculine. *MT*, 3352, 05/03/2013, p.12, c 3, l 14.

Les jonctifs contenus dans les énoncés ci-dessus comportent une richesse sémantique qui ressortit à leur charge argumentative. En effet, les contenus que relient les morphèmes *toutefois*, *pourtant* et *cependant* sont destinés à rectifier, à nuancer ou à réfuter l'un de l'autre. Seulement, il faut faire intervenir le contexte d'énonciation. Ce qui nous permet d'établir le rapprochement entre la théorie de l'argumentation dans la langue et la pragmatique. L'objectif est donc de circonscrire un ensemble d'enchaînements d'énoncés devant mener à certaines conclusions. Ainsi, l'orientation argumentative des exemples [7] permet aux rédacteurs d'atteindre un but qui est autre que celui d'informer. Il s'agit de la mise en place des conditions de vérité qui permettent de conduire le lectorat vers certaines conclusions en le détournant des autres. Cette influence révèle par conséquent la force argumentative des adverbes de concession.

4.2 Portée argumentative des conjonctions de subordination concessives

Comme nous venons de le voir au paragraphe précédent, les énoncés contenant un jonctif de concession sont porteurs de visée argumentative. C'est dire que l'orientation argumentative est inscrite non seulement dans l'énoncé lui-même, mais aussi dans des marques linguistiques spécifiques que sont les jonctifs qui articulent ces différents énoncés. Soit les phrases [8] ci-après :

8a- Cependant si on se fie aux expériences des précédentes législatives, il n'est pas dit que le RDPC, *quoique* majoritaire, va évoluer sur du velours. *CT*, 10448, 21/10/2013, p.7, c 1, l 15.

8b- Au niveau des sociétés d'Etat, le Nord Ouest et Sud Ouest se débrouillent mais ce n'est pas suffisant *même si* H. Njalla Quan est DG de la CDC, et Obi Okpun, DG de la pamol. *AP*, 1405, 17/04/2012, p.7, c 4, l 2.

8c- On constate *quand même* qu'il y a un peu plus de dénonciation de ces violences. *CT*, 10293, 04/03/2013, p.15, c 4, l 54.

8d- Le second boycott intervient en octobre 1997. *Bien qu'*ayant participé aux élections législatives qui lui ont permis de glaner 46 postes, le Sdf décide de ne pas participer à l'élection présidentielle. *LNE*, 3433, 05/03/2013, p.2, c 2, l 24.

À travers les contenus et plus précisément la présence des jonctifs de concession, les exemples [8] portent des indications à la fois informatives et rhétoriques qui renseignent sur le fait d'actualité et le point de vue ou la position de l'auteur. Pourtant, l'objectif premier de la presse est d'informer. Pourquoi

mettre en avant plan la dimension persuasive ? À examiner les exemples [8] de plus près, on constate que l'hypothèse d'une informativité première et souveraine n'est pas aussi acquise. Mais ils présentent une valeur argumentative qui ne saurait se déduire de la valeur informative. Compte tenu de cette visée, l'exemple [8a] fait comprendre que le RDPC a souvent été en tête lors des législatives, mais ces victoires ne constituent pas une garantie. Cette restriction qui fait partie des stratégies argumentatives est assurée par le connecteur *quoique*. Ce processus se reproduit en [8b], [8c] et [8d] malgré la variation des connecteurs qui restent tout au moins concessifs. Dans ce sens, on comprend que lorsqu'un journaliste désire convaincre le lecteur de son objectivité, par rapport à un énoncé, il fait recours à des manœuvres destinées à légitimer ses propos.

4.3 Portée argumentative des prépositions concessives

La préposition dite concessive est celle qui a pour propriété de renforcer l'assertion faite dans la proposition à laquelle le syntagme qu'elle introduit est rattaché. C'est de cette propriété qu'elle tire sa valeur argumentative. Cependant, notre corpus nous a fourni une seule préposition. Il s'agit de *malgré* dont la visée argumentative est fort évocatrice. Les exemples [9] en sont une parfaite illustration.

9a- Du côté du service internet, « aucune perspective d'amélioration n'est envisagée pour le 4^e trimestre », car *malgré* la forte demande pour le haut débit, les opérateurs privés ne sont pas autorisés à déployer la fibre optique. *CT*, 10448, 21/10/2013, p.12, c 4, l 20.

9b- Voilà matière à réfléchir, surtout quand on sait que les créateurs camerounais ne font pas un gros chiffre d'affaire parfois *malgré* leur talent. *MT*, 3352, 05/03/2013, p.12, c 5, l 9.

9c- Ceci grâce à la mise sur pied, *malgré* un contexte économique toujours difficile, d'un train de mesures en faveur des populations. *LMO*, 490, 04/03/2013, p.5, c 1, l 59.

9d- Les camerounais, *malgré* le poids économique, de leur pays dans la sous-région, *malgré* sa situation stratégique, et l'hospitalité de ses populations sont toujours malmenés partout dans les pays de la CEMAC. *LNE*, 3197, 27/03/2012, p.2, c 4, l 13.

La stratégie argumentative développée dans les énoncés ci-dessus n'appelle guère de commentaire particulier. La situation est telle qu'en [9a], la forte demande du haut débit ne fait pas fléchir l'interdiction du déploiement de la fibre optique par les opérateurs privés. Il y a une sorte de renforcement du lien argumentatif avec l'agencement côte à côte de *car* et de *malgré*. D'un côté, *car* joue un rôle justificatif et de l'autre, *malgré* assure une liaison thématique concessive. Nous voyons tout au moins que la valeur informative est maintenue et associée à celle argumentative. Toute chose qui présuppose que les faits dans la presse francophone du Cameroun sont à la fois informatifs et argumentatifs. Dans l'énoncé [9b], le rédacteur fait comprendre à son lecteur que le talent n'est pas

toujours synonyme de bonnes affaires. Pour l'exprimer, il utilise le marqueur *malgré* qui introduit un contre-argument. Le même parcours argumentatif est présent dans les exemples [9c] et [9d]. Il est donc évident de remarquer que les prépositions concessives en particulier et les concessifs en général comportent au moins trois visées dans les journaux écrits. Ils dégagent simultanément une visée informative, argumentative et performative. Cependant, il peut arriver qu'il y ait une indépendance entre la dynamique argumentative et les données informatives. Que ce soit l'une ou l'autre, la valeur pragmatique y est inhérente.

5. Portée argumentative des jonctifs d'opposition dans la presse

Un énoncé comporte une ou plusieurs visées argumentatives lorsqu'il présente certains des éléments sémantiques qu'il contient comme susceptibles de faire admettre, en suivant un trajet déterminé, telles ou telles conclusions. Une orientation dans laquelle s'inscrit la portée argumentative des jonctifs d'opposition. À ce sujet, Amossy (2006) affirme que :

[...]qu'il vise une multitude indistincte, un groupe défini ou un auditeur privilégié, le discours cherche toujours à avoir un impact sur son public. Il s'efforce souvent de le faire adhérer à une thèse : il a alors une visée argumentative.

Amossy (2006, p.1)

Dans le cas présent, il s'agit du discours contenant les jonctifs d'opposition qui vise une multitude indistincte. Autrement dit, il est question d'examiner la visée argumentative contenue dans les énoncés oppositifs de la presse. Pour ce faire, il est important de procéder par nature ou catégorie de jonctifs.

5.1 Visée argumentative des coordonnants d'opposition

Les conjonctions de coordination sont de divers ordres à savoir : la cause, la conséquence, l'alternative, l'addition et l'opposition. Parmi les oppositifs, apparaissent *mais* et *or*. Ces deux coordonnants sont dotés d'une force argumentative. Mais comment les rédacteurs de la presse s'en servent-ils ? L'analyse des énoncés [10] nous en dira plus.

10a- Les gendarmes ont été intrigué de les entendre dire qu'ils ont vu des individus se diriger vers le cabinet du ministre, *mais* n'ont pas eu le réflexe professionnel de se renseigner sur leur identité. *LMO*, 490, 04/03/2013, p.3, c 3, l 29.

10b- Une adepte du pagne part de Mbalmayo pour se procurer ce tissu important de la fête selon elle, *mais* Albertine repartira encore sans le précieux tissu. *LNE*, 3433, 05/03/2013, p.9, c 1, l 20.

10c- *Or*, la CPDC le suspecte, non sans raison, de mettre en place les ingrédients de fraude des prochaines élections, surtout qu'il se proclame enfin partisan du recensement électoral biométrique qu'il avait récusé en 2010. *MT*, 3402, 17/05/2013, p.15, c 3, l 40.

10d- *Or*, il est aujourd'hui évident qu'il n'y a pas consensus autour de ce texte. LM, 3574, 16/04/2012, p.8, c 1, l 19.

La description générale de *mais* montre que lorsqu'on coordonne deux propositions *p* et *q* par ce marqueur, on ajoute à *p* et à *q* les deux idées suivantes. D'abord, qu'une certaine conclusion *r* que l'on a précisément dans l'esprit et que le destinataire peut retrouver, serait suggérée par *p* et infirmée par *q* : autrement dit, *p* et *q* ont, par rapport à *r*, des orientations argumentatives opposées. Ensuite, que *q* a plus de force contre *r* que *p* n'en a en sa faveur : de sorte que l'ensemble *p* *mais* *q* va dans le sens de *non-r*. *Mais* est donc porteur d'un mouvement argumentatif qui, sans l'environnement discursif, ne saurait se déduire. Bien que pour Ancombre (1989) tout énoncé soit un argument, l'argumentativité des phrases [10a] et [10b] provient de la conjonction *mais*, dans la mesure où elle oriente ces énoncés vers des conclusions auxquelles son absence n'aurait pas pu conduire. En effet, *mais* introduit un contre-argument qui vient restreindre la portée de l'assertion qui précède. Il constitue ainsi un outil qui permet aux rédacteurs de la presse de nuancer certains contenus relayés en les opposant à d'autres faits. Toute chose qui remet en question la fiabilité des écrits des rédacteurs francophones au Cameroun puisqu'ils sont plus argumentatifs qu'explicatifs. Si Rey (1999) pose la question de savoir quelles sont les unités linguistiques porteuses d'orientations argumentatives dans un énoncé, Ducrot (1982) répond qu'elles sont inscrites à la fois dans l'énoncé lui-même et dans des marques linguistiques spécifiques que sont les connecteurs. *Or* fait partie de ces connecteurs. Il introduit généralement un syllogisme, un contre-argument ou une objection à une thèse. C'est cette dernière fonction qu'il remplit dans les énoncés [10c] et [10d] et qui fait ressortir toute sa valeur argumentative. Celle d'introduire une objection à une thèse appelée *argument anti-orienté*. Nous pouvons donc admettre que ces deux conjonctifs influencent de manière considérable l'orientation argumentative des énoncés. Elles sont, à ce titre, des opérateurs argumentatifs. En fait, appliqués aux phrases, ils modifient la classe des conclusions qui leur est attachée.

5.2 Visée argumentative des subordonnants d'opposition

Comme subordonnant oppositif, notre corpus nous a procuré la locution *alors que*. Il a un statut d'adversatif dans la mesure où il introduit une implication non respectée ou un engagement non tenu. Sa visée argumentative est de faire ressortir les zones d'ombre de l'assertion préalablement établie. Les exemples suivants en sont une preuve.

11a- Le gouvernement somalien a décidé d'accorder une prime de 50000 dollars pour toute information qui conduirait à l'arrestation et à « la condamnation de tout meurtrier de journaliste » *alors que* le pays est confronté à une recrudescence des assassinats de professionnels des médias. MT, 3342, 19/02/2013, p.7, c 1, l 7.

11b- Il y a eu une faute flagrante sur C. Manie, *alors qu'*elle voulait dégager le ballon que cette arbitre togolaise a refusé de siffler. LJ, 1311, 09/11/2012, p.10, c 1, l 41.

11c- Les cambrioleurs ont opéré aux premières heures du lundi 12 novembre 2012, *alors qu'*une pluie s'abattait sur la ville. *LJ*, 1313, 13/11/2012, p.7, c 1, l 48.

11d- Le gouvernement Yang compte une trentaine de ministres, *alors que* celui d'Inoni compte entre autres des personnalités de premier plan. *AP*, 1405, 17/04/2012, p.3, c 5, l 30.

Le mouvement par lequel le morphème *alors que* marque une restriction dans les phrases ci-dessus est dit argumentatif. En [11a], promettre 50000 dollars à celui qui dénoncerait les meurtriers ne constitue en rien la lutte contre l'insécurité à laquelle font face les hommes des médias. *Alors que* introduit de ce fait une promesse sans effet majeur sur le phénomène décrié ; une restriction sur les mesures de lutte contre la criminalité déployées par le gouvernement somalien. En [11b], le marqueur *alors que* permet de mettre un accent sur la partialité de l'arbitre qui aurait peut-être contribué à la défaite de l'équipe de C. Manie. Le mouvement étant le même en [11c] et [11d], on comprend dès lors la nuance qui sépare les assertions faites à la proposition principale et celles de la subordonnée. Ce phénomène a pour but de caractériser la relation d'opposition comme une unité argumentative dont le premier mouvement est lié à la reconnaissance de la vérité du contenu asserté et un deuxième mouvement, introduit par *alors que*, qui vient invalider le premier argument. Cet opérateur argumentatif opère des modifications au niveau interne de l'énoncé.

5.3 Visée argumentative des adverbes d'opposition

En matière d'expression de l'opposition dans la presse, *certes* est le seul adverbe que nous avons pu répertorier. Ce connecteur est très souvent accompagné par un autre connecteur du fait que lorsqu'on lit un énoncé dans lequel il apparaît, on attend un renversement qui ne manque pas à venir aussitôt. Ce renversement est assuré par *mais*. Une raison de dire que *certes* marque un mouvement argumentatif partiel qui exige d'être complété par *mais*.

12a- Les clubs camerounais sont *certes* démunis *mais* ils sont surtout mal gérés. *CT*, 10294, 05/03/2013, p.29, c 2, l 4.

12b- Dans un contexte où l'on dit les chefs traditionnels du Sud-Ouest fâchés, [...] P. Biya a *certes* nommé F. Mukete pour atténuer la tension latente, *mais* le Sud-Ouest attend, sussure-t-on la présidence du sénat pour que les plaies soient définitivement pansées. *MT*, 3397, 10/03/2013, p.12, c 3, l 16.

L'argumentation oppositive contenue dans les phrases [12] ci-dessus est le résultat de l'association *certes ...mais*. En l'absence de *mais*, l'argumentation semble être uniquement assertive et *certes* pourrait être remplacé par *certainement* ou *assurément*. Mais en se rapportant aux exemples [12], l'assertion est modifiée avec la présence de *mais*. Ainsi, en [12a], l'auteur relève la pauvreté des clubs à laquelle s'ajoute la mauvaise gestion. L'assertion est donc que les clubs sont démunis et la modification qu'introduit *mais* est qu'ils sont mal gérés, toute chose qui les appauvrit davantage. Dans le même ordre d'idées, l'énoncé [12b] asserte

que P. Biya a nommé un fils du Sud-Ouest pour calmer les tensions avec pour modification l'insatisfaction des populations qui aspirent plutôt au poste de président du sénat. La combinaison *certes-mais* place *certes* sous l'influence d'un mouvement argumentatif que l'on peut ainsi décrire. *Certes* ne porte que sur le constituant-argument le plus faible, la cause présentée comme non déterminante. En soulignant un premier mouvement d'adhésion aux normes qui régissent l'espace sémantique d'un énonciateur, l'assertion marquée par *certes* ne se transforme en opposition que parce que cet espace sémantique est précisément celui que le locuteur, après avoir admis son existence et reconnu sa pertinence, ne va pas prendre en charge. C'est *mais* qui assure le mouvement argumentatif général en plaçant *certes* au service du premier mouvement et en orientant, comme en [12], le discours dans le sens d'une conclusion. Le recours à *certes* permet donc de ne pas disqualifier un contexte ou un fait qu'il faut par la suite contester.

5.4 Visée argumentative des locutions prépositives d'opposition

L'argumentation est contenue dans l'acte même de parole. Les jonctifs ne font que caractériser la nature argumentative des énoncés. Voilà pourquoi nous retrouvons parmi ceux-ci les locutions prépositives. Elles sont dites oppositives ou adversatives dans la mesure où elles joignent deux propositions qui ne peuvent pas être vraies en même temps. En fait, la première est assertée avec une certaine valeur de vérité que la seconde vient contredire. La série [13] ci-après le démontre :

13a- N'allez surtout pas croire que les vêtements mis en soldes sont défectueux ou encore qu'ils ne se vendent pas. Tout *au contraire* « ils sont encore bien neufs ». *MT*, 3352, 05/03/2013, p.8, c 1, l016.

13b- *Par contre*, au niveau de la maison de distribution, des mesures ont été prises pour satisfaire de la meilleure façon possible le grand public. *LNE*, 3433, 05/03/2013, p.9, c 2, l 38.

13c- *Par contre*, bien que minoritaires, les 12 conseillers municipaux du Sdf auraient tous voté pour C. Ngnang, candidat malheureux au poste de maire. 3944, 21/10/2013, p.3, c 5, l 38.

13d- *Au contraire*, 2000 manifestants vont défiler à Douala pour réclamer une baisse des prix des denrées de base. *LMO*, 490, 04/03/2013, p.5, c 5, l 11.

En observant les énoncés [13], nous constatons que les adversatives *au contraire* et *par contre* établissent une zone d'incompatibilité entre la proposition assertée absente en [13b], [13c] et [13d] et celle qu'elles introduisent. L'incompatibilité provient du fait que ces locutions marquent une rupture de la valeur de vérité entre la principale et l'oppositive. En réalité, la conclusion à laquelle l'on peut s'attendre après l'énoncé de la principale est détournée par les jonctifs *au contraire* et *par contre* qui orientent vers une conclusion inattendue, opposée à celle déductible au terme de la principale. Ils remplissent donc, au

même titre que les précédents jonctifs, la fonction d'opérateur argumentatif ; dans ce sens qu'ils assurent l'unité et l'orientation du raisonnement en fonction de la visée du locuteur. Ainsi, ils sont dotés d'une force argumentative dont se servent les rédacteurs pour atteindre leurs objectifs vis-à-vis du lectorat. L'information qui doit être relayée en toute impartialité se voit habillée de stratégies argumentatives dans l'optique de convaincre.

Conclusion

Les usages des jonctifs d'opposition et de concession sont porteurs d'une force argumentative dont l'impact réside chez les lecteurs-allocutaires. Il s'agit de persuader le lectorat de certains faits quelle que soit la valeur de vérité. D'ailleurs, l'un des buts visés est de rendre toute information crédible aux yeux des lecteurs. Il se révèle un souci de manipulation qui se prolonge dans l'impact pragmatique. Compte tenu des rivalités sociopolitiques et économiques, les rédacteurs francophones de la presse cherchent à forger l'opinion publique, en imposant un certain comportement et une certaine idéologie et en dictant leur vision politique et économique du pays. À partir des jonctifs d'opposition et de concession, ils font dissiper toute illusion de vérité pour susciter l'adhésion aux idées soutenues, d'autant plus que l'énonciation journalistique est orientée vers un pôle récepteur varié et diversifié. Et c'est à partir des stratégies liées à la jonction argumentative que la mise en œuvre de ces opérations est rendue possible. Une raison suffisante pour que ces différents morphèmes soient nommés tour à tour opérateurs argumentatifs et connecteurs pragmatiques.

Références bibliographiques

- Amossy, R. (2006). *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Anscombre, J-C. & Ducrot, O. (1988). Argumentativité et informativité. *De la métaphysique à la rhétorique*, Meyer éd., Editions de l'Université de Bruxelles, 79-94.
- Anscombre J-C. et Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Austin, J L. (1970). *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Ducrot, O. (1982). Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter. *Cahiers de linguistique française*, Université de Genève, 4, 143-164.
- Ducrot, O. (1983). Puisque : essai de description polyphonique. *Revue Romane*, Copenhague, Université de Copenhague, 24, 166-185.
- Larreya, P. (1979). *Enoncés performatifs et présupposition, éléments de sémantique et de pragmatique*, Paris, Nathan.
- Paveau, M A et Sarfati, G E. (2008). *Les Grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin.
- Rey, J. (1999). Approche argumentative des textes scientifiques : la traduction de or en espagnol, *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, (44)3, 411-428.

Searle, J. (1972). *Les Actes de langage*, Paris, Hermann.

Totschnig, M. (2000). *Éléments pour une théorie pragmatique de la communication*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.